

Date de mise en ligne : 21 juillet 2025



**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du 19 JUIL. 2025

Par décision municipale n° **DP 94078 25 00086** du
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) 3 Sente Giraud
 93260 Les Lilas

En vue de la réalisation : POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES ANTIREFLETS EN
SURIMPOSITION

Sur un terrain sis 27 Allée de la Source
Cadastré AP202

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 19 JUIL. 2025

Pour le Maire, par délégation,
La 5^{ème} Adjointe au Maire,

Rajae EL MERNISSI



PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que
l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n°
DP 94078 25 00086 du a été affichée en Mairie du au
conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,